



Police

Police Fédérale
Direction Générale
de la Gestion des Ressources et de l'Information
Direction du Personnel
Service Médical

Av de la Couronne, 145A
1050 BRUXELLES
Tel 02/...
...@police.belgium.eu

Numéro d'émission DGR/DRP-PMS
Date d'émission

Référence PC

Destinataire(s) ZP / Direction police fédérale
OBJET **Attribution d'un régime de prestations réduites pour maladie ou pour inaptitude médicale de longue durée**
Référence(s) Arrêté Royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police (art. VIII.X.12 à VIII.X.16 *septies* PJPoI)
Copie : Membre du personnel
 DGR/DRP-DPPF (pour le personnel de la police fédérale)
 drp.career.central@police.belgium.eu (si MP affecté dans une direction centrale)
 drp.career.arro@police.belgium.eu (si MP affecté chez DirCo/DirJud)
 DGR/DRP-PMS-RISKS (pour le personnel de la police fédérale)
 drp.career.risks@police.belgium.eu

Je soussigné, médecin conseil, mandaté par DGR déclare agir en toute indépendance selon la loi du 13-06-1999 (Art. 3, §2) et de l'AR du 18-07-2001 (Art. 2).

1. Identification du membre du personnel

NOM :
Prénom :
Matricule :
Entité :

2. Décision du médecin conseil provincial

Contexte : Sur demande du patient / Sur convocation du service médical ¹.

Date de l'examen : ...

Décision prestations réduites:

- Octroi pour maladie (avec perspective de reprise des prestations normales dans les 12 mois) ;
- Octroi pour inaptitude médicale de longue durée (sans perspective de reprise des prestations normales dans les 12 mois) ;
- Arrêt ou refus des prestations réduites ¹.

Type d'exemption : PR 50% - 60% - 80%.

Période d'exemption : du ... au ...

En tant que médecin conseil, je certifie que l'intéressé a déjà bénéficié de mois et jours en prestations réduites pour la même pathologie.

¹ Dans ce cas, compléter le point 3.

3. Convocation du membre du personnel à reprendre le travail

Le présent vaut convocation à reprendre le travail à la date du ...

Si le membre du personnel ne donne pas suite à cette demande de reprendre le travail, il se trouve de plein droit en non-activité.

4. Suspension d'un régime de travail à temps partiel

Le membre du personnel travaillant à temps partiel déclare être conscient que l'octroi des prestations réduites² pour maladie ou pour inaptitude médicale de longue durée³ suspend temporairement son régime de travail à temps partiel.

Les démarches administratives seront réalisées automatiquement par l'employeur (ZP ou DGR/DRP/DPP-F), sans que le membre du personnel ne doive en effectuer de son côté.

5. Signatures

Signature de l'intéressé
« Pour prise de connaissance »

Dr. ...

6. Recours éventuel

Attribution d'un régime de prestations réduites pour maladie	Attribution d'un régime de prestations réduites pour inaptitude médicale de longue durée
Pas d'appel possible.	Recours possible auprès d'un médecin-arbitre.

² Semaine volontaire de quatre jours, semaine de quatre jours avec ou sans prime.

³ Interruption de la carrière professionnelle, départ anticipé à mi-temps, semaine volontaire de quatre jours, absence de longue durée pour raisons personnelles, congés dans le cadre de la protection de la maternité, congé parental, semaine de quatre jours avec et sans prime, travail à mi-temps à partir de 50 ou 55 ans.